

ENTREPRISE DU FUTUR OU GERMINAL LE RETOUR ?

Dans beaucoup d'entreprises, tous secteurs confondus, le nombre d'arrêt de travail ne cesse d'augmenter, dans une tribune au « Monde », Francis Marion, médecin généraliste, estime que l'augmentation des arrêts prescrits témoigne d'une moindre attention portée par les entreprises aux effets du travail et de son organisation sur la santé des salariés.

16,6 : nombre de jours d'absence

Selon le rapport de Malakoff Médéric, la population active française affiche 16,6 jours d'absence par an en moyenne/salarié-e-s. La plupart des médias mettent en avant la fraude et le coût engendré par les arrêts de travail pour la collectivité et les entreprises (7,1 milliards d'euros en 2016), mais omettent sans doute volontairement de parler de l'envers du décor pour stigmatiser les victimes.

Dans la vraie vie, les nouvelles organisations de travail et la pression managériale sont directement interpellées par l'augmentation des arrêts de travail.

À quoi sert un arrêt de travail ?

À soigner, lorsque le repos physique ou psychologique est nécessaire pour cicatriser ou récupérer. À soulager, quand c'est le seul paramètre accessible pour diminuer temporairement la charge somatique ou mentale et permettre de tenir. À prévenir, parce qu'il est intelligent d'anticiper l'accident attendu, l'aggravation prévisible ou l'épuisement annoncé.

LA BONNE RÉACTION FACE AUX ARRÊTS MALADIE À RÉPÉTITION

PUBLIÉ LE 12/12/2011 À 11H36 | MIS À JOUR LE 19/07/2018

Capital
avec Management

L'absentéisme, surtout lorsqu'il est récurrent, finit par peser sur la motivation des équipes et par nuire à l'image de l'entreprise. Il est donc essentiel de réagir.

Le coût des indemnités des arrêts de travail a augmenté de 5,2% en un an

Ils ont coûté au total 10,3 milliards d'euros sur les douze derniers mois, annoncent "Les Echos" mercredi.

Les arrêts de travail en forte hausse malgré les efforts de l'Assurance maladie

Mireille Weinberg • 28 juin 2018 à 17h45

Les arrêts maladie progressent inlassablement. L'Assurance maladie va poursuivre et renforcer son contrôle sur les médecins qu'elle juge trop prescripteurs et aussi se rapprocher des entreprises. Pour l'heure, ces contrôles n'ont produit aucun effet.

BFM BUSINESS • France • France, Politique

La ministre de la Santé veut faire la chasse aux arrêts maladie abusifs

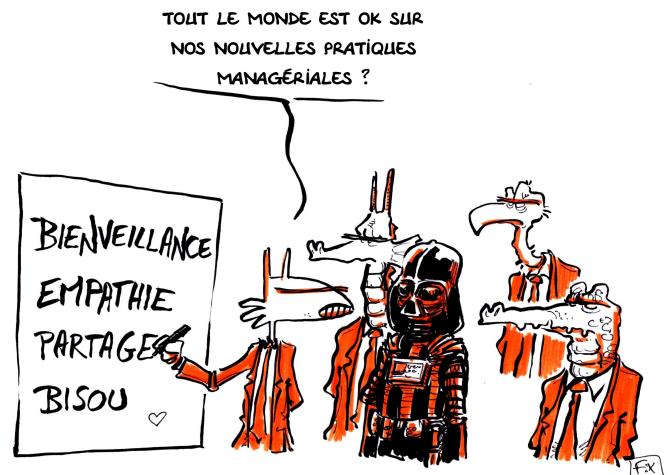
© 24/10/2017 à 09h42



Les effets pervers de LA METHODE LEAN

Les liens entre le LEAN et le climat social montrent que l'introduction d'une **organisation du travail en lean production se traduit par une dégradation des performances sociales en termes d'absentéisme**. La parcellisation des tâches et la diminution d'autonomie entraîne une déresponsabilisation des opérateurs se traduisant par des effets délétères sur l'absentéisme et la santé mentale des salarié-e-s. Améliorer les conditions de travail, au travers d'une diminution des pénibilités physiques et d'un réaménagement de l'environnement physique de travail, ne suffit pas à compenser une détérioration de l'organisation du travail, **une amélioration des conditions de travail n'aura aucune retombée bénéfique pour les salariés si l'organisation du travail demeure inchangée ou se traduit par des contraintes supplémentaires** (diminution de l'autonomie, du sens du travail, augmentation de la densité du travail et de la contrainte industrielle). De plus, nous pouvons craindre que l'amélioration des conditions physiques de travail (moindres pénibilités physiques et bon environnement

physique du travail) masque les effets pervers de la nouvelle organisation du travail, aux yeux de la hiérarchie qui introduit ces changements dans les ateliers.



Il existe un ensemble de facteurs propices à une diminution de l'absentéisme : le soutien moral et la solidarité développée par les collègues, mais aussi par le supérieur, un contrôle hiérarchique modéré, un système d'horaires permettant au salarié-e d'organiser sa vie privée et une amélioration des conditions physiques de travail, atténuant réellement les pénibilités physiques et les nuisances sonores.

Un peu de lecture ?

Réunions interminables, augmentation des process : l'entreprise est devenue le lieu de l'absurde. Julia de Funès et Nicolas Bouzou partent en croisade contre l'absence de sens qui paralyse nos sociétés et proposent des solutions concrètes. Pourquoi le management vire-t-il souvent à la tragicomédie ? Comment remédier concrètement à ces dysfonctionnements insensés, sources de mal-être au travail ?

**Livre mis en prêt par la CGT Haribo
(Pour un emprunt, voir un délégué-e)**



LES CADRES ET LES AGENTS DE MAÎTRISE NE SONT PAS ÉPARGNÉ-E-S

Le mal être au travail s'observe auprès de l'encadrement depuis une dizaine d'années et il s'aggrave. Il y a d'abord une augmentation de la charge de travail chaque année. 62% des cadres ont le sentiment d'avoir une augmentation de la charge de travail. Il y a une intensification du temps de travail, parce que **55% des cadres sont au forfait jour et donc font en moyenne 46 heures et 30 minutes par semaine.**

76% utilisent les outils numériques pour leur usage professionnel sur leur temps personnel. Il n'y a pas de déconnexion réelle. Enfin, ils subissent une pression psychologique extrêmement forte et de nombreuses réunions qui s'enchaînent ce qui est à l'origine de beaucoup de stress et de nombreux arrêts maladie.



Un rapport parlementaire de 2016 dit que **3,2 millions de travailleurs présentent aujourd'hui un risque très élevé d'épuisement professionnel et que cela représente 20% de l'encadrement.** La France occupe le premier rang mondial de consommation de psychotropes, le quatrième rang en matière de suicide sur le lieu de travail. Elle vient d'être condamnée pour la quatrième fois consécutive au niveau de l'Europe sur les forfaits jours pour non-respect de la santé au travail et des charges dites raisonnables de travail. **C'est un gâchis humain et social considérable.**



Pour des meilleurs conditions de travail, il faut s'organiser et revendiquer :



Le salaire de base minimum à 1950 € dans nos professions doit permettre à chaque salarié de se procurer de quoi satisfaire ses besoins pour renouveler, entretenir sa force de travail.



Le CDI à temps complet doit être seule forme d'embauche. La transformation des emplois précaires en CDI à temps complet, une organisation du travail à 32 h hebdomadaire sans perte de salaire, l'arrêt de toutes les dispositions de flexibilité et d'annualisation du temps de travail, la suppression du travail de nuit et du dimanche, deux jours de repos hebdomadaires et consécutifs, la suppression du forfait jours...



La formation professionnelle doit être qualifiante, reconnue et sanctionnée par un diplôme d'Etat. Elle doit permettre une augmentation de salaire et une évolution de carrière. Tout salarié doit pouvoir accéder à une formation pour son évolution professionnelle ou personnelle.



La retraite à 55 ans à taux plein.



Des embauches pour pallier au manque d'effectif et diminuer les charges de travail devenues insupportables.



Participons aux formations syndicales pour s'armer et affuter nos arguments.



Je rejoins
La CGT
HARIBO



NOM :
Prénom :
Adresse :
Mail :
Tél. :

A remettre à un-e élu-e CGT